

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2023

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF1433

présenté par

M. Lachaud, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Pilato, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Stambach-Terreiro, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 38**ÉTAT G****Mission « Défense »**

I. – À l'alinéa 501, substituer aux mots :

« du lancement des nouveaux »

les mots :

« de la réalisation des ».

II. – Après l'alinéa 502, insérer les deux alinéas suivants :

« Avancement de la livraison par équipement

« Avancement du projet de commande par équipement ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement propose la modification de l'objectif 1, « « mettre à la disposition des armées les armements et matériels nécessaires au succès des opérations des forces armées » » du programme 146 -Équipement des forces. Il prévoit de l'assortir de plusieurs indicateurs.

En effet, les indicateurs existants sont utiles, mais ne permettent pas une information complète de la réalisation de l'objectif. Ainsi, il convient de compléter l'indicateur « « taux de réalisation des équipements » », par un indicateur portant sur la livraison effective par équipement.

Il convient également de pouvoir évaluer l'avancement du projet de commande par équipement.

Enfin, au delà de l'indicateur portant sur le lancement de nouveaux programmes en coopération, il convient de pouvoir évaluer la réalisation effective de ces programmes.